

Jean-Claude Marcourt, Ministre régional de l'économie, reçu à Hotton ce mercredi matin

Ce mercredi, Philippe COURARD, bourgmestre en titre, et le Collège de Hotton ont accueilli le Ministre régional de l'Economie, Jean-Claude MARCOURT.

L'objectif était d'officialiser la création d'une zone d'activités économiques à Bourdon. L'autorisation a été signée le 1^{er} février dernier par le Gouvernement wallon.

Le périmètre, d'une superficie de 15ha 36 ares le long de la N86 entre Marche et Hotton, permettra de créer une zone d'activités économiques mixtes à caractère local. Ce parc sera prioritairement destiné à accueillir des entreprises du type PME/PMI non polluantes, développant des activités compatibles avec le caractère rural de la commune.

Y seront accueillis des indépendants de Hotton souhaitant se développer, mais aussi de jeunes patrons désireux de s'installer. La commune de Hotton comprend en effet de nombreuses petites et moyennes entreprises dont le développement et la diversification doivent être favorisés.

Une excellente nouvelle donc pour le développement économique de la commune. Les disponibilités spatiales restantes dans les zones d'activités de Hotton ne sont plus suffisantes, ni adaptées aux besoins des entreprises. Il convenait donc d'accroître l'offre en terrains de qualité, en quantité suffisante, ce que ce zoning va permettre de réaliser.

Avant de se rendre sur le terrain pour découvrir l'espace qui accueillera les futures entreprises, le Ministre Marcourt a rencontré des indépendants hottonnais, une vingtaine d'élèves de deux classes techniques de Marche-en-Famenne, et a découvert le travail de Créajob, qui a pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle en accompagnant les personnes souhaitant créer leur activité d'indépendant.

Cette entrevue a permis d'aborder différentes problématiques, telles l'octroi de primes à l'installation, l'emploi, les charges salariales, les difficultés administratives...